

L'image De La Femme Dans Les Contes Philosophiques De L'europe

Rakhimova Gulsanam Ashirbekovna

Rakhimova G.A. Maître de conférences du Département de Français, PhD chercheur
l'Université Nationale d'Ouzbékistan. Mél : miss_guli777@mail.ru

RÉSUMÉ

Dans cette période de crise sanitaire – Covid-2019, il est à analyser scientifiquement l'image de la femme comme elle est décrite dans les contes philosophiques de Charles Perrault et de Voltaire. L'article englobe trois volets parmi lesquels une introduction générale, ébauchant en même temps l'encadrement nécessaire, ensuite nous procédons à l'étude de l'image de la femme et, pour terminer, on propose une conclusion générale qui s'efforcera de formuler des réponses aux questions suivantes : Quel modèle féminin Charles Perrault et Voltaire nous proposent-ils ? S'agit-il bien d'une description de l'image de « la » femme ? Dans quels domaines a-t-il défendu la cause des femmes ? Peut-on lui attribuer l'étiquette de *féministe* ? À quels égards a-t-il succombé aux préjugés et à l'image stéréotypée mis en avant à son époque ? A-t-il marqué de son empreinte *les droits de la femme* ? Et, si oui, quelle a été la portée de cette empreinte ?

Mots clés : l'image de la femme, égalité de sexe, droit de la femme, contes philosophiques.

ABSTRACT : *In this period of sanitary crisis – Covid-2019, the article investigates the fictional portrayal of women in Charles Perrault's and Voltaire's writings. By analyzing the tales, we examine the gender-specific elements put forward in the philosopher's prose and thus to define a possible contribution to current women rights. In an effort, first, to determine the historical and social context, a consideration of "the image of women in 18th century France" has been established. Then the author derives from the observation of several critical studies, emphasizing on Charles Perrault's and Voltaire's contradictory attitude towards women. Therefore, this chapter attempts to provide an intelligible answer to the question if the free-thinker must be considered as a misogynist or as a precursor of feminism. The main part of this paper presents a synthetic overview, as well as a descriptive analysis of the female protagonists' profile, followed by a discussion of a few remarkable main characters and, finally, a review of closely related themes. The study concludes that, despite the strong masculine values dominating his epoch, Charles Perrault's and Voltaire's fictional work, in its historical definition, can partly be considered as a key in feminist efforts.*

Key words: *the image of women, gender-specific elements, women rights, philosophic tales.*

1. INTRODUCTION.

L'analyse des récits peuvent notamment être considérés comme un miroir fictionnel des valeurs sociales, juridiques, politiques, éducatives et morales, s'appliquant à la société du dix-huitième siècle. Le rôle dominant de l'Église sera particulièrement mis en exergue et cela dans presque tous les domaines précités. D'autre part, une image réaliste des conceptions présentes nous procurera les perspectives nécessaires et/ou une aptitude à la relativisation, nous mettant ainsi en mesure de parvenir aux conclusions les mieux fondées et les plus légitimes. Le présent article mettra en lumière – pour des raisons analogues – l'attitude généralement affichée par le philosophe envers la gent féminine. Aussi, visons-nous de fournir une analyse éclaircissante qui devrait offrir une réponse à la question controversée de savoir si Charles Perrault et Voltaire doivent être considéré comme misogyne ou comme des précurseurs du féminisme.

2. MATERIELS ET METHODES.

Pour analyser du corpus, embrassant des contes philosophiques en prose de Charles Perrault et Voltaire et pour la présentation de cet article, nous avons intentionnellement opté pour une approche thématique. Nous décrirons respectivement le profil de l'héroïne de Perrault et voltairienne, les traits physiques ainsi que psychiques (*cf.* la beauté féminine, la sensibilité, la sensualité, la faiblesse, l'intelligence et les traits de caractères majeurs), ensuite nous discuterons un nombre de protagonistes principales (*cf.* l'héroïne, l'antihéroïne, l'épouse/l'amante, la mère et la femme *chef d'État*) et finalement, nous mettrons en évidence quelques thèmes qui 8 méritent particulièrement notre attention, à savoir : l'éducation, la sexualité, le mariage et l'assujettissement de la femme. Il deviendra clair que l'attitude critique et rationnelle de Charles Perrault et Voltaire en ce qui concerne les questions religieuses, jouera un rôle primordial pour la formulation de plusieurs constats. Finalement, dans notre conclusion, nous fournirons les questions ayant guidé la recherche.

« Comment sélectionner les *contes* ? » En effet, un premier problème se pose déjà au niveau de la terminologie. Une certaine confusion semble entourer la question de savoir s'il s'agit de *romans* ou de *contes* philosophiques. Adams D.J. évoque que Voltaire lui-même avait qualifié ses premiers essais d' « *histoires* » (*Zadig, Micromégas*) tandis que, dans d'autres cas, il se passa de toute description (notamment par rapport à *Memnon*, au *Monde comme il va* et à *Candide*). Lorsqu'il parlait du genre, il semble que Voltaire préféra le mot « *roman* ». Tout compte fait, il nous paraîtrait logique de qualifier de *romans*, les histoires qui se distinguent du reste par leur développement narratif et par leur longueur. D'autres, en revanche, méritent davantage l'étiquette de *contes* puisqu'ils sont moins étendus et les figures génériques manquent. Cette précision étant faite, nous proposons de parler dorénavant simplement de *contes*, pour des raisons strictement pratiques. Notre corpus comprend vingt et un contes couvrant la période de 1715 (l'année de composition du *Crocheteur Borgne*) à 1775 (l'année de parution de *l'histoire de Jenni ou le Sage et l'athée*). Nous nous sommes basée sur l'édition *Romans et contes en vers et en prose (la Pochothèque, 1994)* qui englobe cinquante-sept récits. On ne peut dénier que l'élaboration d'un corpus à partir de l'œuvre prolifique de Voltaire, oblige à prendre des partis discutables. Devant la profusion des contes en vers et en prose, il fallait faire un choix qui s'est opéré en fonction de la problématique et

dont plusieurs critères objectifs ont déterminé l'établissement. Le premier est bien entendu relatif à la présence de notre sujet d'étude. Ainsi, nous avons sélectionné les récits dans lesquels la figure féminine occupe une place centrale ou secondaire, mais pertinente. L'analyse de la représentation de la femme se fera directement sur le corpus en entier. Toutefois, le manque de temps nous a contraint à limiter l'exploitation de certains récits à l'éclairage de quelques extraits succincts. Il nous faut également préciser que, puisqu'il fallait limiter la recherche, nous n'avons ni abordé les contes en vers, ni même les « romans » aux allures épistolaires (tels que *Paméla* et *Les Lettres d'Amabed*).

Par contre, en France, dès 1696, Charles Perrault avait recueilli et fait paraître les fameux « Contes de ma mère l'Oye », parus sous le titre : *Histoires ou Contes du temps passé*, qui n'ont cessé de nourrir, au cours des générations, l'imagination des enfants, jeunes et vieux. Nous rapportons ici le conte de Charles Perrault, lequel, on le sait, non seulement nous offre une version qui se continue après les noces du Prince et de la Princesse par d'autres péripéties, mais encore a enjolivé le conte d'allusions se rapportant à la cour du Roi-Soleil. Sa version, dans sa délicieuse forme littéraire, est donc quelque peu « arrangée » dans le détail, bien que la structure même du conte y soit respectée.

3. DISCUSSION.

Selon MARIE-LOUISE Von Franz, une femme peut avoir une influence éducatrice et transformante sur l'éros de l'homme. Un homme, surtout s'il est très absorbé par des activités professionnelles ou intellectuelles, aura souvent tendance à se montrer quelque peu fruste et indifférencié dans le domaine du sentiment. Il rentre à la maison, embrasse distraitements sa femme, mange, se plonge dans son journal ou la télévision et va se coucher : il oublie de s'intéresser à sa femme et de parler avec elle, d'avoir un dialogue vrai. S'il a une relation sexuelle avec elle, de quoi se plaindrait-elle ? Il ne voit pas la personne qu'est sa femme et ses besoins, ni ce qu'elle aurait à lui apporter. C'est dans ce domaine que l'attitude de la femme peut avoir un effet transformant. Si elle est capable de soutenir ses droits d'être humain sans tomber sous l'influence de ce que Jung appelle un animus négatif, esprit de récrimination ou de découragement qui empirerait la situation, et si elle a un bon rapport avec l'homme avec qui elle vit, elle pourra lui faire comprendre certains aspects de la psychologie féminine. De même qu'il a d'abord subi l'influence de sa mère dans la formation de son sentiment, les femmes qu'il rencontrera par la suite joueront un rôle important dans l'édification de son anima et de sa fonction d'éros.

Mais la femme subit de son côté l'influence de l'anima de l'homme. Une femme qui se comporte spontanément d'une certaine façon et qui remarquera que l'homme qu'elle aime ou qui l'intéresse en est choqué ou troublé, parce que ce comportement heurte l'image qu'il a de la femme, aura tendance à s'adapter à ce que l'homme désire, de peur de le perdre. Même très jeune, une petite fille comprend très vite que si elle entre dans le jeu de l'anima de son père en le câlinant et en lui faisant des coquetteries, elle obtient ce qu'elle veut de lui. La « fille à papa » écartera sa mère qui exige qu'elle ait les ongles propres et soit à l'heure à l'école ; elle saura dire « papa » sur un ton si charmeur qu'il fondra et tombera dans son piège. C'est ainsi que la fillette commence à exploiter l'anima de l'homme en y adaptant son comportement. Cela est bon dans une certaine mesure, car cela apprend à la future femme à connaître les réactions masculines et à savoir entrer à bon escient dans le jeu de l'instinct qui régit le

rapport entre les sexes, mais cette attitude comporte un danger. Adulte, une telle « femme-anima » adopte le rôle que lui suggère ou lui impose l'homme qui retient son intérêt à ce moment-là, et le milieu masculin, professionnel ou autre, où elle évolue. Elle perd son autonomie et n'est consciente d'elle-même qu'en tant que miroir des désirs de son partenaire. Elle devient la « femme-objet ». L'homme pourra la trouver merveilleuse, au moins dans un premier temps, mais s'il lui fait défaut, elle se sentira anéantie, la conscience qu'elle a de sa personnalité dépendant uniquement de celui qui est son vis-à-vis.

« Nul n'ignore que le XVIII^e siècle est celui de la femme. »

« La femme au dix-huitième siècle, est le principe qui gouverne, la raison qui dirige, la voix qui commande. »

« It was chiefly in the eighteenth century that women exercised, to its fullest extent, the great and remarkable influence they always possessed in France. »

Les énonciations surmentionnées témoignent d'une résolution unanime quant au statut de la femme au XVIII^e siècle, nous invitant à croire que le siècle des Lumières réserve le meilleur des mondes possibles à la gent féminine. Dans la présente partie de notre travail, l'on se chargera d'examiner si ces trois réflexions peuvent être prises au sens propre ou si elles tendent plutôt vers un optimisme leibnizien.

En outre, dans le cadre plus général de ce préambule, il nous semble pertinent de jeter un éclairage sur l'attitude des contemporains de Perrault et de Voltaire vis-à-vis du deuxième sexe. Sans vouloir trop nous attarder aux idées généralement en vigueur, nous consacrons quelques paragraphes à la perception des philosophes, des encyclopédistes et des hommes politiques de son temps. En effet, nous jugeons intéressant de signaler, de manière concise, quelques traits qui permettront de situer Voltaire dans le cadre plus large du siècle où ce penseur a vécu. En somme, essaierons, à partir d'un survol de l'existence féminine au XVIII^e, de mettre en relief les différentes facettes de sa condition, son rôle et la place qu'elle tient dans le siècle qui se veut « éclairé » par la lumière métaphorique de la raison. *Les salons* Nous entamons l'examen des affirmations précitées – qui prétendent que le dix-huitième siècle adopte une attitude exceptionnellement favorable envers la femme – en mettant en lumière un phénomène propre au XVII^e et au XVIII^e siècle : « *les salons* ». Par le biais de son caractéristique principal, « l'art de la conversation », le salon littéraire s'adonne entièrement à son rôle prépondérant de la diffusion de « l'esprit des Lumières ». Par ailleurs, ce sont ses organisatrices qui contribuent au succès des salons. Il s'agit en effet d'une des activités les plus recherchées par les femmes. La réputation du salon repose sur la qualité des invités et pour qu'un salon acquière bon renom, la maîtresse de maison doit s'entourer d'intellectuels ou de philosophes illustres qui lancent les débats ; parfois apparaît même une célébrité de la capitale, tel Voltaire. Parmi les salonnières célèbres, il faut certes citer Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Julie de Lespinasse, Mme Necker, Mme de Tencin, Mme Lambert, Louise d' Epinay, Mme Du Châtelet et pléthor d'autres femmes cultivées et érudites. Au sein de cet endroit où la femme et l'homme de lettres se rejoignent, il est possible de donner libre cours à la discussion et ce hors de toute censure. Une symbiose des sexes jouant surtout en faveur des femmes qui saisissent toute occasion pour s'épanouir. Elles deviennent des partenaires avec qui l'on remet en question des thèmes d'actualité tels que la politique, la littérature, l'éducation, etc. Rappelons aussi l'orientation des conversations et

des débats, qui divergeait selon le règne. Notamment, le salon du temps de Louis XV paraissait ouvrir sur le présent, tandis que le salon du temps de Louis XVI ouvrait sur l'avenir. L'esprit de 1788 et de 1789 est abondamment présent et la causerie y prend souvent des attitudes de dissertation. Il ne serait pas excessif d'affirmer que, dans une certaine optique, les salons ont préparé le terrain pour la Révolution française et qu'à cet égard c'était la femme qui occupait une place de premier rang au « foyer » de la Révolution. Notons en dernier lieu que les salonnières marquent encore d'autres domaines de leur empreinte. Notamment – puisque le salon littéraire était souvent considéré comme *l'antichambre* de l'Académie – les sièges académiques ne dépendaient jamais aussi étroitement d'influences féminines. C'est donc en quelque sorte le salon qui fait fonction de tremplin avec la femme qui déverrouille les premières portes d'accès aux mondes jusque-là dominés par le sexe masculin.

Toutefois, même si la femme *salonnière* grimpe progressivement sur l'échelle sociale, les salons ne lui permettent que d'échapper en partie à sa condition subalterne, comme en témoigne le passage suivant :

Intelligence was acceptable in the « femme d'esprit » - a person who was content to hold a salon, to provide the space for intellectual debate – but the « femme savante » was no longer a woman.

Si un cercle privilégié de femmes aisées a l'honneur de participer activement aux débats les plus actuels, y a-t-il alors une place similaire réservée aux femmes dans le domaine de l'art et de la littérature ? Quand on examine la peinture du XVIIIe siècle, on constate que celle-ci montre désormais de plus en plus des êtres ordinaires, engagés dans des activités quotidiennes, parmi lesquelles elle représente la femme plongée dans la lecture. En effet, le roman connaît une vogue considérable au XVIIIe siècle et cette évolution sera surtout le mérite du lecteur féminin. Certains historiens de la littérature française vont même jusqu'à affirmer

que le genre romanesque est « un fief des femmes ». Il est vrai que la femme y trouve un aliment à son imagination et un premier soulagement à sa soif d'instruction.

La bibliothèque romanesque du XVIIIe siècle sera enrichie par les philosophes et par d'autres hommes lettrés, ainsi que par une féconde contribution de quantité de femmes. De la sorte, les ouvrages moraux de Mme Lambert ainsi que les mémoires de Mme d'Epainay figurent sur la liste des chefs-d'œuvre de la littérature féminine. Mais les femmes s'exercent également dans le style épistolaire. Les exemples d'œuvres sorties de la plume d'une femme sont inépuisables au sein de ce genre. Cependant, nous nous devons de mentionner en particulier la correspondance de Marie du Deffand, Manon Roland, Germaine de Staël, Anne Catherine Helvétius, Françoise de Graffigny et Julie de Lespinasse. Force est donc de souligner la participation féminine active au genre romanesque et à la littérature du XVIIIe siècle en général. Simonne de Beauvoir, dans son œuvre « *Le deuxième sexe* » insiste, elle aussi, sur cette donnée ainsi que sur les conséquences qui en découlent:

Les époques qui ont chéri le plus sincèrement les femmes, ce n'est pas la féodalité courtoise, ni le galant XIXe siècle: ce sont celles – le XVIIIe siècle par exemple-- où les hommes voyaient dans les femmes des semblables; c'est alors qu'elles apparaissent comme vraiment romanesques.

Le mot « semblable » ne laisse aucun doute. Cette énonciation nous amène à constater que la femme est en passe de conquérir la place qu'elle mérite ; l'*égale* de l'homme. Toutefois la victoire féminine est à nuancer, comme nous signale à juste titre C. Gobert, auteur de l'article *L'image de la femme dans l'utopie classique : fonction d'une figure syncrétique* : Si elle grimpe sur l'échelle sociale, ce n'est jamais par la conquête active d'une charge quelconque, mais, exclusivement, aux côtés de son mari et donc de façon passive. L'historien de littérature féminine, Jean Larnac, va même jusqu'à nuancer fortement le mérite des femmes de plume. Ainsi nous lisons dans son livre *Histoire de la littérature féminine en France* que les seules écrivaines dont les œuvres présentent une composition ou un style remarquables sont celles qui furent guidées par des hommes : madame de Lafayette par Segrais et La Rochefoucauld, Madame de Staël par ses nombreux amis, Georges Sand par ses amants, Madame Colette par Monsieur Willy. En préambule à l'étude de l'image de la femme dans les contes de Voltaire, on ne peut passer outre à une présentation succincte de quelques artistes masculins de la même époque, qui attribuent un rôle remarquable à la femme. Certains d'entre eux vont même jusqu'à répandre des idées tout à fait novatrices quant à la condition féminine. La première œuvre qui a retenu notre choix, a sans doute contribué à élargir l'éventail social du siècle des Lumières. En effet, nous faisons allusion aux *Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos. Qu'il nous soit permis de relever ici un passage révélateur de l'éloquente *lettre 81* :

« Que vos craintes me causent de pitié ! Combien elles me prouvent ma supériorité sur vous ! et vous voulez m'enseigner, me conduire ? Ah ! mon pauvre Valmont, quelle distance il y a encore de vous à moi ! Non, tout l'orgueil de votre sexe ne suffirait pas pour remplir l'intervalle qui nous sépare. Parce que vous ne pourriez exécuter mes projets, vous les jugez impossibles ! [...]

Il est clair que les contemporains de Perrault et de Voltaire ne demeurent pas impassibles devant les pratiques éducatives en vigueur. Notamment, à partir de la fin du XVIIe siècle, l'on voit émerger en France de profondes réflexions pédagogiques. Cette remise en question est surtout relative au sexe féminin : comment faut-il éduquer les filles, mais aussi et surtout jusqu'à quel point ?

De telles conceptions, qu'on peut certes qualifier de révolutionnaires, vont bousculer la pensée de l'époque. Toutefois, la réplique ne tarde pas et cette fois elle vient d'un tout autre coin. Rappelons que la visée initiale était d'écarter la femme, en la réduisant à son rôle maternel et conjugal. En effet, prédestinée au maintien de la race et ayant le monopole des métiers délicats, on était unanime sur le fait que l'instruction féminine devait uniquement s'orienter vers la pratique. La femme ne devait apprendre que les compétences et les savoirs qui pouvaient lui être utiles dans le ménage, en tant que mère et épouse. Or, « elle ne saurait être ni l'une ni l'autre », synthétise L. Abensour, « sans une pratique raisonnée de la vertu et sans une connaissance, également raisonnée, des devoirs religieux ». Voilà, la conviction de Fénelon ; théologien et homme d'Église qui, en 1687, publie le livre répondant au titre prometteur : *De l'Éducation des Filles*. Fénelon, lui, suggère que pour le bien public, la morale et l'intérêt même de la religion, il était désirable qu'on se préoccupât sérieusement de l'organiser. D'une part, le théologien semble donc vouloir mettre un pas en avant, car sa vision ne se borne pas uniquement au rôle de la femme en fonction de sa famille, d'autre part,

Fénelon envisage la problématique de l'instruction dans le cadre plus large de la société : c'est la mère qui prépare les générations suivantes.

Il a parfois été dit – à tort, je crois – que le mythe est l'histoire des dieux et les contes de fées celle d'êtres humains. Cette théorie se heurte au fait que, dans certains récits folkloriques, les personnages portent des noms de dieux mythologiques. Ainsi, dans certaines versions de *La Belle au Bois dormant*, les Fées ont des noms de déesses, comme nous le verrons plus loin ; et, dans nombre de versions les deux enfants de l'héroïne reçoivent les noms de Soleil et de Lune, tandis que, dans d'autres versions, ils se nomment Aurore et Jour (cf. Perrault). Comme la mère du Soleil et de la Lune n'est pas non plus un être ordinaire, on peut en conclure que l'histoire est une allégorie qui se réfère au mythe de Létô donnant naissance à Apollon et à Diane dans l'île de Délos. Par ailleurs, le Soleil et la Lune avec leur mère est un thème alchimique bien connu.

Le mariage. Le présent chapitre nous permettra de définir la femme en tant qu'épouse. Ci-après, nous discuterons du statut de la femme par rapport à celui de son mari ainsi que *l'adultère* et ses conséquences au sein du couple. Signalons qu'il s'agit de nouveau d'un domaine placé sous haute surveillance de l'Eglise catholique. Au XVIII^e siècle, *le mariage* peut être décrit comme une affaire de famille. En outre, « c'est presque toujours un mariage de convenances »⁶⁴, car sans tenir compte des goûts ou des désirs de la jeune femme, l'association conjugale sera avant tout un arrangement au gré des parents. Au *marché de mariage*, ils sélectionnent le conjoint idéal qui concorde aux normes prédéterminées de rang et de fortune. En effet, « les femmes, elles ne se marient jamais en dessous de leur statut. Une telle union les aurait déshonorées, elles et leur familles ».

Une fois mariée, la jeune fille passe de la tutelle patriarcale à l'autorité maritale. Elisabeth Badinter confirme que dans la société conjugale, la femme n'est certes pas l'égale de l'homme : « A l'homme la puissance physique, le pouvoir de la raison et la maîtrise du monde. A la femme, la sensibilité, le dévouement aux siens et la soumission ». Samir al Haddad explique les origines de cette soumission dans son mémoire de licence : « c'est l'héritage déjà très ancien d'une série de coutumes et de traditions dont la religion judéo-chrétienne constitue le point d'ancrage » et il évoque un passage de l'ouvrage de R. Metz : « le droit canonique assigna à la femme un statut qui la place dans un état d'infériorité par rapport à l'homme ».

Les passages précédents mettent en exergue ce que nous avons déjà indiqué plus haut dans notre analyse, à savoir la façon dont le pouvoir absolu de l'Eglise se ressent dans chaque coin de la société.

Avant de nous lancer dans l'analyse de la représentation de la femme dans les contes philosophiques de Charles Perrault et de Voltaire, il nous semble intéressant de jeter un éclairage sur ce sujet en dehors du contexte fabuleux. Dans son livre *Voltaire dans ses contes*, Jacques Van Den Heuvel a déjà montré à quel point la vie de l'écrivain ainsi que ses idées sont étroitement liées aux contes : « La réalité en effet est toujours pour Voltaire à la racine même de la fiction ». Voltaire y trouve un moyen de prolonger dans la fantaisie, les faits réels de sa vie. Une mise au point reste donc à faire quant à la question plus « personnelle » : quelle est l'attitude que Voltaire affiche généralement envers les femmes ?

Dans *Voltaire and the Century of light* nous lisons que le *Dictionnaire philosophique* peut être considéré comme « an epitome of the century of Enlightenment or a distillation of the spirit of the *Encyclopédie* stripped of its technical elements ». Il est également nécessaire de mentionner le contexte de la parution du *Dictionnaire philosophique* (première édition, 1764) que l'auteur du livre précité, A.O. Aldridge décrit comme : « a reflection of the Voltaire who had defended the Calas family, it is also an effort to bring about a certain degree of social reform, particularly through reducing superstition and increasing toleration ». Il faut donc garder présent à l'esprit que les articles du *Dictionnaire* sont en premier lieu une manière d'exprimer l'aversion de l'écrivain vis-à-vis de l'intolérance religieuse, voire une arme ultime contre *l'infâme*. Examinons ce que Voltaire dit à propos de la femme dans son dictionnaire *diabolique*. Nous nous sommes limitée à l'analyse de quelques extraits pertinents des articles *adultère, divorce, égalité, femme* et *homme*, que nous traiterons respectivement cidessous.

La beauté. Lorsque nous observons la première grille de synthèse, nous ne pouvons nier que la beauté des femmes constitue une caractéristique maîtresse des héroïnes voltairiennes. Chaque conte contient une ou plusieurs allusions aux apparences physiques des personnages féminins. Voltaire aime dessiner un portrait flatteur : les femmes ont une belle taille, des yeux tendres et de beaux cheveux ; *les uns en tresse et les autres en boucles*. A la lumière des extraits que nous venons de citer, un constat s'impose. En effet, bien que Voltaire dépeigne la plupart de ses personnages féminins comme de belles créatures, il ne semble pas avoir l'intention de surexploiter cet aspect en y consacrant systématiquement de vastes descriptions. Un premier argument qui pourrait justifier ce choix est sans doute que dans certaines histoires, l'aspect physique ne figure qu'au second plan, tandis que dans d'autres récits (p.ex. *Le crocheteur borgne, Cosi-sancta, Zadig, Memnon ou la Sagesse Humaine, Candide, Le Blanc et le Noir, l'Ingénu, la Princesse de Babylone, l'Histoire de Jenni ou le sage et l'athée*) la beauté constitue en quelque sorte un fil rouge à travers l'histoire. Il est donc évident qu'un accent particulier sera parfois absent.

Un deuxième argument est valable à plusieurs égards et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons le souligner d'emblée. En effet, la préoccupation initiale du philosophe demeure de tout temps la transmission d'un ou plusieurs messages sous-jacents à l'intrigue, dont certains sont de nature morale. Par conséquent, de longues descriptions ou d'analyses sont absentes si elles n'apportent rien d'essentiel aux idées fondamentales que l'écrivain désire faire passer à ses lecteurs. Cela n'empêche pas, comme nous le verrons dans un point ultérieur, que la beauté des femmes joue un rôle non-négligeable dans la représentation d'un nombre de thèmes abordés par les auteurs.

Dans *Candide* de Voltaire, deux passages font référence à la nature transitoire de la beauté féminine. Le premier exemple montre comment *la vieille* fait des efforts frénétiques afin de convaincre son public de sa splendeur juvénile inégalée : Je n'ai pas eu toujours les yeux éraillés et bordés d'écarlate ; mon nez n'a pas toujours touché à mon menton, et je n'ai pas toujours été servante. [...] Je croissais en beauté, en grâces, en talents, au milieu des plaisirs, des respects, et des espérances : j'inspirais déjà de l'amour; ma gorge se formait ; et quelle gorge ! blanche, ferme, taillée comme celle de la Vénus de Médicis ; et quels yeux ! quelles

paupières ! quels sourcils noirs ! quelles flammes brillent dans mes deux prunelles, et effaçaient la scintillation des étoiles ! (C/O, p. 234)

Apparemment Voltaire est convaincu que « la vue d'une belle femme l'adoucit [l'homme], car il faut convenir que Dieu n'a créé les femmes que pour apprivoiser les hommes »

Dans la plupart des contes de fées, un certain nombre d'épreuves et de difficultés surgissent, que le héros doit surmonter. Il existe par exemple des variantes en Russie, en France et en Catalogne où le Prince, ayant découvert la Belle, s'unit à elle sans la réveiller, et la laisse ensuite. Elle donne naissance à deux enfants, et part à la recherche de leur père. D'après Perrault, le prince, après avoir réveillé la princesse, retourne dans le royaume de son père sans rien dire de son aventure ni de son mariage. Ce n'est qu'après la mort du roi son père qu'il ramène son épouse et ses enfants à la cour. Puis il part pour la guerre et l'ogresse sa mère veut manger sa belle-fille et ses petits-enfants, Aurore et Jour, qui sont sauvés de justesse par la pitié de l'intendant chargé de les tuer. Le jeune roi rentre fort à propos et l'ogresse, de dépit, se jette dans le chaudron plein de bêtes venimeuses préparé pour ses victimes. Le thème classique de la délivrance de la princesse est donc suivi ici de celui, non moins typique, de la cruelle belle-mère qui persécute la mère et le ou les enfants. Dans toutes ces versions, un chasseur, un intendant ou un cuisinier les sauve, la vieille reine est punie et le jeune couple vit heureux désormais. On peut penser que, dans les variantes de ce type, le jeune prince n'était pas mûr affectivement ni virilement.

L'intelligence et la sagesse. Rappelons que « si [au XVIII^e siècle] les femmes veulent se mêler de science, alors tout leur charme se flétrit ; elles cessent d'être ce qu'elles sont, tout en faisant de très vains efforts pour devenir ce qu'elles veulent paraître. En effet, nous avons déjà insisté sur le fait qu'au siècle des Lumières, les qualités intellectuelles sont censées être l'apanage de la moitié masculine (voir *supra* : « *présence féminine dans la vie de Voltaire* »). De la même façon, la femme romanesque de cette époque, étant exclue du domaine de la raison, disparaît souvent dans l'ombre de la gloire virile. De la même façon, des références à l'intelligence des hommes sont repérables dans un bon nombre des contes philosophiques.

Notes et références

[1] *Contes de Charles Perrault*, Encyclopaedia Universalis, 2015, p. 6.

[2] Encyclopédie Larousse du XX^e siècle, Paris, 1932